L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 DECEMBRE 1871. 45me Année—Vol. XLV.

DUPOUY & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 14 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Bourse — Vente à crédit, de tablettes, gros de Naples, solerins, satins, merinos, draps, cashmirs, etc.

Par D. E. Murphy, au No 67 de la rue des Magasins—Fer, en feuilles, pelles, machines à égrener le maïs, etc.

Par E. Rogers & Co., dans leurs salles d'encan Vieille-Levee, et et 67—600 caisses et 100 malles de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par N. Vignié—Vente régulière de meubles au No 127, rue Chartres, entre St. Louis et Toulouse.

Par Voorhies, de Andier, dans leur salle d'encan, au No. 36 de la rue Vieille Levée—Boîtes, colliers et brodequins de dames, messieurs, demoiselles, jeunes gens et enfants.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres — Linge, lingerie, chapeaux, parapluies et cannes.

Chaussures à l'Encan. — Aujourd'hui jeudi, 14 du courant, à 11 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue Vieille Levée, No 36, MM. Voorhies & Andier vendront 500 caisses de bottes, souliers en brodequins, très finement faites et vernies des meilleures manufactures. La vente est sans réserve. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à crédit et sans réserve de 100 pièces de solerins, satin, etc., et de couvertures, marchandises sèches, que feront aujourd'hui MM. Vincent & Co., rue de la Bourse Nos 62 et 64.

Fer en feuilles, Pelles, etc. — Voir l'annonce de D. E. Murphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Picayune Printing Office, 19 Ile St Louis, rue Royale.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Jeudi :

OPÉRA.—Les Rigoletto.
ACADÉMIE. — Amy Robsart.
VARIÉTÉS. — The Rivals.
ST-CHARLES.—Toodles et Little Don Giovanni.

Le Conseil de Ville et les Réformes.

Il est bien évident, d'après l'attitude de la majorité des administrateurs municipaux, qu'il n'y a aucune réforme utile à attendre du Conseil de ville. Chacun d'eux refuse de retrancher un seul dit département, et tous sont d'accord pour maintenir le budget voté pour 1872 et qui se balance par un déficit de trois à cinq millions de dollars. Le mauvais vouloir et la défense faible ou équivoque de quelques-uns des administrateurs sont leur propre condamnation; nous y voyons la satisfaction de la plupart des accusations portées contre eux. Il ne reste d'autre remède qu'un coup de balai qui balaie MM. Shaw, Cockrem, Remick et autres à leurs anciennes occupations et en débarrasse l'administration municipale.

La mission du comité des citoyens doit donc être d'obtenir de la Législature, si faire se peut, une nouvelle charte municipale avec des garanties sérieuses pour l'élection des conseillers, la restitution du contrôle de toutes les dépenses à payer par la ville à l'administration municipale avec la limitation de la taxe et de la dette à la condition de ne pas dépasser pour les dépenses courantes la somme qui restera disponible sur le budget des revenus réellement perçus, après prélèvement du payé annuel résultant des dettes passées.

Le comité doit se charger de présenter un exposé clair et correct de la situation présente, en indiquant en passant les fautes et les fraudes commises par la présente administration, et y joindre un projet de charte mûrement élaboré, sur série de projets de lois destinés à réformer la législation existante et à assurer, pour l'avenir, un fonctionnement régulier de l'administration municipale avec toutes les garanties désirables. S'il n'obtient de la Législature, pas plus que du Conseil de ville, le comité devra faire un rapport en conséquence à une assemblée générale et inviter la population de la Nouvelle-Orléans à aviser aux mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts communs. Une ligne pour le refus de l'impôt et la répudiation de toutes les dettes contractées par des mandataires infidèles, sous profit pour la communauté, on des moyens encore plus énergiques seront proposés, lorsque le moment sera venu. Le but a été indiqué, et il faut y attendre à quelque prix que ce soit.

Les Écoles Publiques.

Nous trouvons dans le *Times d'hier* un paragraphe que nous reproduisons volontiers, car il se fait que répéter une opinion que nous n'avons cessé de soutenir depuis deux ans.

La farce qui consiste à entretenir un système d'écoles nombreuses et dispendieuses quand il n'y a pas de fonds suffisants pour payer les professeurs, est non seulement une moquerie mais encore une cruauté. Nous avons cessé de faire des appels à correspondre avec nos remontrances, et tous les professeurs qui y seront exposés seront tenus de payer prompt payé. Ils pourront établir quelques écoles payantes, tandis qu'